Décompte de TVA

Exercice 1

La société Exercice X possède des simulateurs de vol qui sont loués à un public toujours croissant. La société exploite également une boutique vendant des articles liés à l'aviation (jouets, manuels et autres) et un hôtel pour permettre aux clients de prolonger l'expérience. L'entreprise compte sur vous pour établir le décompte de TVA du 1er trimestre 2016 à l'aide des informations suivantes, issues de la comptabilité de l'entreprise. Tous les montants sont donnés hors-taxes.

	Débit	Crédit
• Achats de marchandises à 2.5%	9'000.-	500.-
• Achats de marchandises de janvier à mars (7.7%)	120'000.-	17'000.-
• Charges administratives (par mois) à 7.7%	12'000.-	-
• Charges d'entretien de l'immeuble locatif (7.7%)	15'000.-	1'000.-
• Charges de personnel	123'000.-	
• Frais de représentation (7.7%)	34'000.-	3'000.-
• Loyés payés	10'000.-	
• Machines (7.7%)	9'000.-	
(nous avons acheté une machine en février pour CHF 9'000.-)		
• Pertes sur clients (7.7%)	4'500.-	400.-
• Rabais accordés (7.7%)	4'000.-	200.-
• Rabais obtenus (sur fournisseurs, 7.7%)		5'000.-
• Véhicule	90'000.-	
(y compris la vente d'un véhicule pour CHF 50'000.- HT – TVA à 7.7% durant la période)		
• Ventes de marchandises (2.5%)	3'000.-	27'000.-
• Ventes de marchandises (exportées)	500.-	9'000.-
• Ventes de marchandises de janvier à mars (7.7%)	34'000.-	402'000.-
• Ventes de prestations (7.7%)	10'000.-	240'000.-
• Ventes de prestations (exclues)	1'000.-	10'000.-
• Ventes de prestations (exonérées)	240.-	3'400.-

Exercice 2

L'entreprise ABC SA vous demande de l'aide pour établir son décompte TVA : Elle a vendu durant la période CHF 500'000.- HT de marchandises, la moitié au taux normal, la moitié au taux réduit. Elle a également facturé pour CHF 120'000.- HT de services de conseil (à 7.7%), un quart a été facturé à des clients étrangers. ABC SA accorde systématiquement 5% de rabais sur ses marchandises. Il y a eu durant la période des charges d'exploitation pour un montant de TVA de CHF 5'000.-. Prendre en compte les conseils dont nous avons bénéficié de la part d'un avocat français pour EUR 10'000.- (au taux de 1.12 selon la banque, 1.08 pour la douane) et les achats de marchandises se montant à CHF 216'000.- (TTC à 7.7%) et CHF 45'000.- (HT à 2.5%).

© Yannick BRAVO

Corrigé exercice 1

				Montant	Montant de TVA	Case
1	· Achats de marchandises à 2.5%	9'000.-	500.-	8500	212.50	400
2	· Achats de marchandises de janvier à mars (7.7%)	120'000.-	17'000.-	103000	7931.00	400
3	· Charges administratives (par mois) à 7.7%	12'000.-	-	36000	2772.00	405
4	· Charges d'entretien de l'immeuble locatif (7.7%)	15'000.-	1'000.-	x	x	
5	· Charges de personnel	123'000.-		x	x	
6	· Frais de représentation (7.7%)	34'000.-	3'000.-	31000	2387.00	405
7	· Loyés payés	10'000.-		x	x	
8	· Machines (7.7%)	9'000.-		9000	693.00	405
9	(nous avons acheté une machine en février pour CHF 9'000.-)					
10	· Pertes sur clients (7.7%)	4'500.-	400.-	4100	315.70	235/300
11	· Rabais accordés (7.7%)	4'000.-	200.-	3800	292.60	235/300
12	· Rabais obtenus (sur fournisseurs, 7.7%)		5'000.-	5000	385.00	400
13	· Véhicule	90'000.-		x	x	
14	(y compris la vente d'un véhicule pour CHF 50'000.- HT – TVA à 7.7% durant la période)			50000	3850.00	200/300
15	· Ventes de marchandises (2.5%)	3'000.-	27'000.-	24000	600.00	200/310
16	· Ventes de marchandises (exportées)	500.-	9'000.-	8500	x	200/220
17	· Ventes de marchandises de janvier à mars (7.7%)	34'000.-	402'000.-	368000	28336.00	200/300
18	· Ventes de prestations (7.7%)	10'000.-	240'000.-	230000	17710.00	200/300
19	· Ventes de prestations (exclues)	1'000.-	10'000.-	9000	x	200/230
20	· Ventes de prestations (exonérées)	240.-	3'400.-	3160	x	200/220

© Yannick BRAVO